Motion

Le lundi 6 mai 1974

Par l'honorable sénateur Langlois:

2 mai—Que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications soit autorisé à examiner l'émission intitulé: «Les beaux dimanches», télévisée le 28 avril 1974 sur le réseau français de la Société Radio-Canada, et à faire rapport à ce sujet.